

AFFAIRES EXTÉRIEURES ET DÉFENSE NATIONALE

QUATRIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Ian Wahn (St. Paul's): Puis-je revenir aux affaires courantes afin de présenter un rapport du comité des affaires extérieures?

M. le vice-président: La Chambre y consent-elle?

Des voix: Oui.

M. Wahn: J'ai l'honneur de présenter le quatrième rapport du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale.

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Faulkner.

PÊCHES ET FORÊTS

1. Administration centrale, y compris les subventions et les contributions selon le détail des affectations, \$3,509,175.

M. le président: A l'ordre. La Chambre se forme en comité des subsides pour étudier les crédits du ministère des Pêcheries et des Forêts.

M. Durante: Monsieur le président, si l'on veut bien m'accorder encore quelques minutes, je parlais tout à l'heure de la valeur de la pêche sportive pour l'économie canadienne. Elle est, comme je le disais, d'une valeur inestimable, elle n'a pas de prix. J'aimerais vous parler de mon expérience dans ce domaine. Dans la pratique de la pêche sportive, j'ai connu des hauts et des bas, succès éclatants d'une part et échecs lamentables de l'autre. Le coût par livre de poisson pris, dans mon cas, variait en conséquence, atteignant parfois jusqu'à \$50 la livre. Je ne dis pas cela pour critiquer notre sport de la pêche, mais pour montrer mon inhabileté de pêcheur sportif.

Je tiens néanmoins à dire que c'est une industrie de grande valeur. Compte tenu de l'évolution de notre société, nous aurons beaucoup plus de moments de loisir à l'avenir et je sais que bien des gens s'adonnent à la pêche à titre de récréation. J'aimerais que l'on songe sérieusement à la possibilité de délivrer des permis pour la pêche sportive en eau salée. Je suis persuadé que la chose serait acceptée, pourvu que la pêche sportive puisse bénéficier des revenus qui en dérivent et qu'elle soit dotée de frayères artificielles ou de chenaux à débit contrôlé.

M. Mather: Monsieur le président, je vous sais gré de m'avoir donné la parole. Comme le ministre, je viens, moi aussi, de la côte ouest du Canada, et je tenais à participer au débat sur ces crédits.

Même si je fais partie du comité des pêcheries et que je n'ignore pas complètement les problèmes et les difficultés auxquels l'industrie de la pêche et les pêcheurs des régions atlantiques et des provinces Maritimes font face, et même si mon parti, tout comme moi, souscrit entièrement aux instances si éloquemment présentées aujourd'hui par les députés de cette région, j'ai l'intention de discuter plus particulièrement des problèmes de l'industrie de la pêche sur la côte ouest.

L'industrie s'est réjouie d'une façon générale en Colombie-Britannique de la nomination du ministre il y a quelques mois. On estimait que venant de la Colombie-Britannique, le ministre serait plus au courant que ses deux prédécesseurs des problèmes de cette industrie sur la côte ouest; je devrais plutôt dire qu'on ne pouvait l'imaginer moins au courant qu'eux. Le ministre est donc entré en fonctions avec l'appui de ce secteur de l'industrie.

Il faut louer le ministre de la rapidité et de l'énergie avec lesquelles il est entré en fonctions et s'est mis au travail. Ce n'est pas pour sa lenteur que certains secteurs de l'industrie et certains députés le critiquent; c'est pour les décisions qu'il a prises trop rapidement.

Avant de parler d'un aspect particulier de l'importante décision qu'il a prise jusqu'ici, j'aimerais mentionner très brièvement certains problèmes dont le ministre a hérité des deux gouvernements précédents des deux vieux partis, notamment la nécessité d'élaborer un programme de restriction des licences; la nécessité d'établir des lignes de base de cap en cap afin de donner corps à la limite de pêche de 12 milles pour les Canadiens; la nécessité de prendre des mesures résolues pour amener tous les pays qui s'adonnent à la pêche dans le Pacifique-Nord à signer un nouveau traité sur les pêches; et la nécessité de développer les pêches au large des côtes pour les navires et les pêcheurs canadiens dans le Pacifique. J'ajoute à cette liste une autre chose qui est devenue de plus en plus évidente ces dernières années: la nécessité de combattre la pollution dans les rivières de pêche de la province.

Le ministre a pris un bon départ en abordant tout de suite le problème de la restriction des licences. C'est une chose qu'on aurait dû faire bien avant. Comme le disait le *Sun* de Vancouver—et comme d'autres députés